



Editorial

Chers paroissiens, paroissiennes.

Ce dimanche est le dernier de l'année liturgique, « le Christ-Roi ». Nous y lisons l'évangile des *œuvres de miséricorde* (donner à manger et à boire, vêtir ceux qui n'ont rien, accueillir les étrangers, visiter les malades et les prisonniers...) Matthieu 25, 31-46. Jésus résume et donne le sens de ces bonnes œuvres : *ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.*

En ce temps de confinement, nous n'avons plus accès au Christ lors des célébrations de la messe, et pourtant c'est là *la source et le sommet* de notre vie chrétienne. Approfondissons-donc notre union mystique au Seigneur dans la prière personnelle, ou même l'adoration.

Souvenons-nous aussi de ces petits, pauvres, malades ou isolés, dont Jésus dit qu'ils sont ses frères. C'est là que nous sommes attendus par le monde et par le Christ. *Ce que vous avez fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous l'avez fait.* Là aussi est le Corps du Christ.

Don Geoffroy Bohineust, curé de St Jean Bosco en Loire et Louet

Pendant cette période de confinement, vivons en Eglise.

INFORMATIONS

Ce qui est possible, dans la vie paroissiale. Cf informations de l'évêché d'Angers, le 6 novembre 2020.

Obsèques : 30 personnes. Mariages et baptêmes : 6 personnes.

Les églises restent ouvertes, Les fidèles peuvent y passer pour un bref temps de prière personnelle, mais il faut toujours veiller à ne pas créer une assemblée de fait.

Les prêtres sont autorisés à accueillir les fidèles (avec distanciation, notamment pour la confession ou la communion, et lors de temps d'adoration du Saint-Sacrement exposé), à l'église et dans les presbytères. Ils peuvent également se déplacer dans les Ehpad ou même à domicile, notamment pour la communion ou le sacrement des malades.

La catéchèse paroissiale ne peut plus se faire comme habituellement. Cependant, les rencontres de KT ne se vivent plus en présentiel. Le diocèse assure des séances disponibles sur Internet à vivre en famille avec le parcours « Dieu dans nos vies » pour les enfants de CE2 –CM1-CM2.

Avec le lien <https://kt.diocese49.org/des-propositions-pour-les-familles>, les familles peuvent vivre la liturgie dominicale.

Sur la paroisse, les catéchistes restent en lien hebdomadaire avec les familles. La semaine prochaine, on vous donnera des nouvelles du groupe des enfants qui préparent la 1^{ère} des communions.

La paroisse St-Jean Bosco vous informe donc **des temps durant lesquels un prêtre sera présent dans nos églises** (avec le St-Sacrement exposé, la possibilité de communier individuellement, de se confesser ou de parler au prêtre).

En cas d'affluence, il est possible que l'accès vous soit refusé.

Lundi : église de Sainte-Gemmes 17h-17h30

Mardi : église St-Pierre d'Erigné 9h30-10h

Mercredi : église St-Maurille des Ponts de Cé 17h-17h45

Jeudi : église de St-Jean-de-la Croix 16h30-17h

Vendredi : église St-Aubin des Ponts de Cé 17h – 17h45

Samedi : église St-Aubin des Ponts de Cé 16h30 - 17h30

Samedi : église de Sainte Gemmes 17h15 - 18h15

Dimanche : église St-Maurille des Ponts de Cé : 17h – 18h30

Accueil au presbytère des Ponts de Cé, par un des prêtres : chaque matin (sauf lundi) entre 10h et 12h (mais il peut y avoir des exceptions), et sur rendez-vous.

La messe paroissiale est retransmise sur YouTube (indiquer : « Paroisse Saint Jean Bosco en Loire et Louet ») le dimanche à 10h30, ou en différé. Vos prêtres célèbrent la messe chaque jour à vos intentions, mais les messes ne sont pas publiques.

Quelle case cocher sur l'attestation de déplacement dérogation pour ces déplacements à l'église ?

- Si vous êtes à moins d'un km, c'est la case 6 (déplacements brefs, dans la limite d'une heure et à moins d'un km).
- Si vous êtes à plus d'un km du lieu de culte le plus proche, c'est la case 4. (Déplacement pour motif familial impérieux) – cf Ordonnance du Conseil d'Etat, 7/11/2020, n°445825s § 16.

INTENTIONS de MESSES

La messe du dimanche à 10h30 est retransmise sur YouTube : « paroisse saint jean bosco en Loire et Louet »

Samedi 21 Novembre : Pour les défunts du cercle Jeanne d'Arc; intentions particulières;

Dimanche 22 Novembre : Marguerite JOLLET et sa famille; Annie LIGIBEL-MOREAU, vivants & défunts de sa famille; intentions particulières; Défunts et vivants d'une famille; vivants & défunts Famille HURIEL vnts et depts ; Famille PROCHER-ROBIN-LEVAR; Odette BRUNET; Défunts et vivants d'une famille;

Défunts de la semaine passée : Marcel FOUASSIER, Murs-Erigné.

Sépultures à venir : OGER Janine St Aubin le 21/11 ; CHERBONNEAU Robert le 21/11 à St Pierre ; GILET Didier le 24/11 à Ste Gemmes. (Accès réservé à la famille)

CONTACTS

mail : saintjeanbosco@orange.fr

voir le **site** « [Paroisse St-Jean Bosco](#) »

Sépultures : 07 69 31 78 22 (la célébration des obsèques est toujours possible même pendant le confinement)

Presbytère des Ponts de Cé 02 41 44 86 30

le curé : Don Geoffroy BOHINEUST gbohineust@diocese49.org 06 19 04 32 09

Vicaire : Don Théophile BONNASSE donthophile@csm.fr 07 69 90 15 52 /

LEME : Emmanuelle ROLET jeanbosco.portable@orange.fr 06 37 14 72 58

Pas de permanences actuellement à Murs-Erigné (salle René Gouffier) et Presbytère de Ste Gemme. Cependant, les intentions de messes pouvaient être déposées dans la boîte aux lettres qui est relevée chaque semaine, sous enveloppe, avec indication précise de l'intention proposée et de la date souhaitée.



Vendredi 4 Décembre de 18h à 20h en participant à la soirée SAREPTA « **Misons sur notre église** » et en direct sur [dons.live](https://www.dons.live), vous pourrez soutenir le projet de réhabilitation et l'aménagement du presbytère des Ponts de Cé.

Ce projet a pour but de pouvoir accueillir et loger les prêtres, les diacres et les séminaristes de la Communauté Saint Martin afin qu'ils puissent assurer au mieux leur service dans les paroisses de Saint Jean Bosco et de Saint Lézin.



Lors de la **journée Mondiale des Pauvres, le 15 Novembre 2020**, a eu lieu la Collecte Nationale du Secours Catholique. Nous vous remercions chaleureusement de votre soutien et générosité.

Localement, **l'équipe Secours Catholique dans notre paroisse** Saint Jean Bosco répond au message « **Tends ta main au pauvre** » (Si 7 .32) par ses nombreuses actions : le soutien scolaire, l'aide aux démarches administratives, en lien avec les assistantes sociales, soirée partage sur des situations difficiles à l'international, l'accueil des migrants et accompagnement de familles en situation de précarité (séjour en camping avec l'association « Vacances et familles), l'accueil des SDF, aides ponctuelles versées pour des personnes démunies et pour financer ces projets (ventes de bougies..)

L'application la quête : une façon de continuer votre générosité envers votre paroisse pendant le confinement.

Quête du dimanche : Comme au Printemps, vous pouvez faire une "cagnotte" avec votre offrande à chaque messe dominicale et la déposer dans une corbeille de quête à la fin du confinement ou adresser un chèque portant au dos la mention "quête dimanche" au Presbytère St Aubin des Ponts de Cé.

Souscription Paroissiale : Vous pouvez adresser vos dons par courrier postal au Presbytère St Aubin 65 Rue Victor Hugo 49130 Les Ponts de Cé. La date limite étant le 31/12/2020 pour obtenir une réduction à l'impôt sur les revenus de 2020.

